

World Gold Protection

La protection optimale pour vos véhicules en Belgique et en Europe lors de vos déplacements professionnels et privés. Mais aussi pour toute votre famille et ce, dans le monde entier.

Assistance Personnes (monde entier)

- frais médicaux illimités à l'étranger
- suivi médical en Belgique suite à un accident à l'étranger jusqu'à € 6 250
- frais de rapatriement illimités
- prolongation ou amélioration de séjour pour raisons médicales
- retour anticipé pour cause de décès ou maladie grave d'un proche
- Assistance en cas de décès et aide psychologique
- frais de recherche et de secours jusqu'à € 6 250
- remboursement du ski-pass jusqu'à € 125
- compensation de € 50 / jour en cas d'hospitalisation
- remboursement du matériel et activités sportives en cas de rapatriement ou d'hospitalisation
- assistance en cas de vol ou perte des bagages, titres de transport ou documents d'identité
- couverture des maladies préexistantes à condition d'un mois de stabilité

Assistance véhicule (Europe)

- intervention à partir de votre domicile
- sans limite d'âge pour le véhicule
- 2^e véhicule couvert sans supplément
- dépannage sur place et remorquage
- rapatriement d'un véhicule et des passagers
- véhicule de remplacement : 5 jours en Belgique et 10 jours à l'étranger
- véhicule de remplacement en cas de vol : 30 jours
- envoi de pièces de rechange
- assistance juridique
- caravane et remorque sont couvertes
- réserve de € 2 500 en cas de dépenses imprévues à l'étranger
- assistance aux animaux domestiques
- assistance linguistique

Capital accident de voyage

- indemnisation jusqu'à € 12 500 en cas de décès ou d'invalidité permanente suite à un accident à l'étranger

Voyage de compensation

- remboursement de votre voyage à concurrence de € 2 000 en cas de rapatriement

Home Assistance

- assistance en cas de dégâts au domicile
- assistance en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident en Belgique
- frais de serrurier
- service d'information

Annulation

- remboursement des frais d'annulation ou de modification du voyage jusqu'à € 2 000 par personne et par sinistre, en cas:
 - de maladie, accident ou décès de l'assuré, de son partenaire, d'un parent ou d'un compagnon de voyage
 - dégâts au domicile
 - expulsion du logement
 - licenciement
 - divorce ou séparation de fait
 - vol des documents d'identité ou visa, refus du visa par l'ambassade
 - transplantation d'organe ...
- voyage assurés : tout type, y compris les voyages professionnels

Bagages

- dédommagement jusqu'à € 2 000 en cas de vol, endommagement, perte ou remise tardive par les transports publics
- intervention dans les achats de première nécessité jusque € 500
- dédommagement des objets de valeur (50%) également GSM et laptop

Prime / an	Individuelle	familiale
World Gold Protection	€ 299	€ 379
À partir du 3 ^e véhicule	€ 60 / véhicule / an	
À partir du 4 ^e mois consécutif à l'étranger	€ 40 / mois / contrat	